HS#34

ARCHITECTURES

Àvivre

MARS
AVRIL
MAI
2017

HORS SÉRIE
212 PAGES

Créations françaises

La crème de l'architecture et du design !

SHOPPING

Les secrets de la french attitude

ARCHI ET DESIGN

Les 50 créateurs d'aujourd'hui et de demain

RENDEZ-VOUS

Douglas Kennedy, Patrick Jouin, Sarah Lavoine…

M 05747 - 34H - F: 19,90 € - RD

ISSN 1665-7456

ARCHITECTES DDA – DAVID DEVAUX ET CLAUDIA DEVAUX
LOCALISATION MEUDON (92)
PROGRAMME CONSTRUCTION D'UNE MAISON
PHOTOS JOAN BRACCO | **TEXTE** JEAN-PHILIPPE HUGRON

UNE ARCHITECTURE EN RÈGLE

Une maison dans les règles de l'art, dans celles du PLU… et même selon celles de l'ancien propriétaire du terrain ! Bref, l'agence DDA, David Devaux et Claudia Devaux, au cordeau, a imaginé à Meudon, en banlieue parisienne, une judicieuse construction brouillant toutes les limites. À l'origine, une gageure.

Trouver une parcelle à Meudon est un exploit. À Bellevue, plus encore. Mais sans vue, un peu moins. Si une famille avait déjà en tête son rêve et, sous la main, ses architectes, elle n'avait toujours pas d'adresse où construire. Dans un parc démembré, à proximité de la ligne de chemin de fer, cinq lots ont été, par chance, mis en vente. Une aubaine. Les terrains étaient alors vierges de toute construction. Ils ne l'étaient pas, pour autant, de règles et autres préconisations. Aux principes fixés par le plan local d'urbanisme s'ajoutaient, de plus, les exigences de l'ancien propriétaire, écrites noir sur blanc et scellées par acte notarié.

Liberté bridée pour les architectes ? Pas vraiment. David Devaux et Claudia Devaux ont pris le parti de respecter à la lettre les dispositions contractuelles : des retraits et des hauteurs, de l'enduit et des volets en bois. Toutefois, rien ne précisait les proportions à adopter. C'est finalement une maison – dans le gabarit autorisé – tout en volets et avec peu d'enduit qui a été imaginée. Et pour cause, les clients avaient pour volonté de vivre dans un espace où la limite entre intérieur et extérieur se devait d'être aussi trouble que possible. Il en allait donc d'une « porosité », dit-on dans un jargon professionnel, que des loggias grandes ouvertes – ou grandes fermées, selon l'humeur – permettaient. David Devaux et Claudia Devaux ont également étudié avec attention les autres demandes fixées : un bassin de natation, un sauna, quatre chambres, des salles de bains, un parking… Toutefois, alors que le plan est enfin arrêté et accepté, voilà que parallèlement la fameuse loi ALUR est votée et adoptée. Patatras ? Nenni ! Le texte a permis à l'agence de repenser son projet et de retravailler ses loggias pour les inclure dans l'espace habitable. La piscine s'est vue, elle aussi, couverte d'une grande verrière.

La maison, à force de normes et de règles – toutes appréhendées avec intelligence –, s'est ainsi enrichie et son confort accru. Pour quiconque la visite aujourd'hui, elle s'annonce comme une belle promenade verticale où le savoir se montre omniprésent. Un escalier-bibliothèque se veut, en effet, le cœur de la construction, mais aussi un véritable puits de lumière irriguant le rez-de-chaussée, autant d'ailleurs que le bassin de natation qui permet d'éclairer la cuisine.

C'est donc par un jeu de combinaisons et d'emboîtements, de perspectives et de percées visuelles que cette maison enchevêtre culture, sport et bien-être.

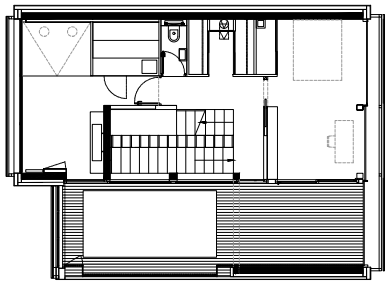

ÉTAGE 1

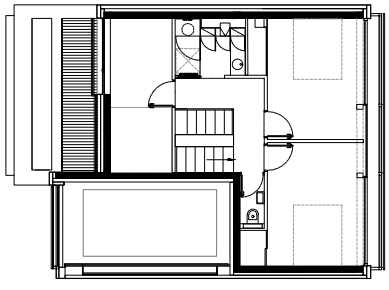

ÉTAGE 2

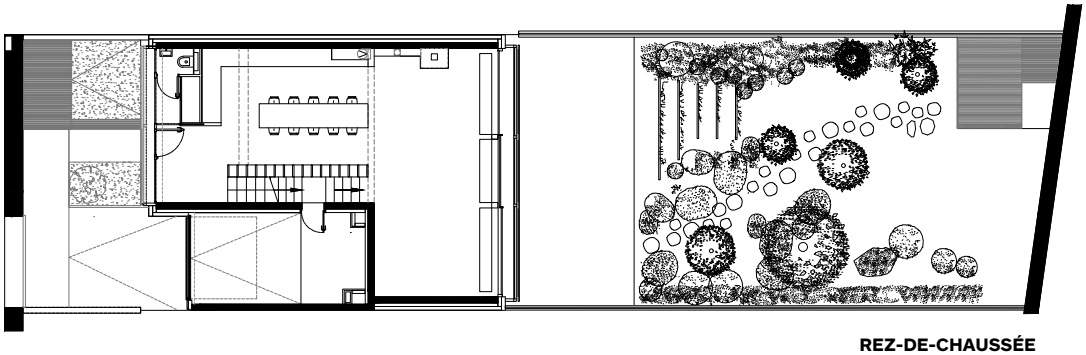

REZ-DE-CHAUSSÉE

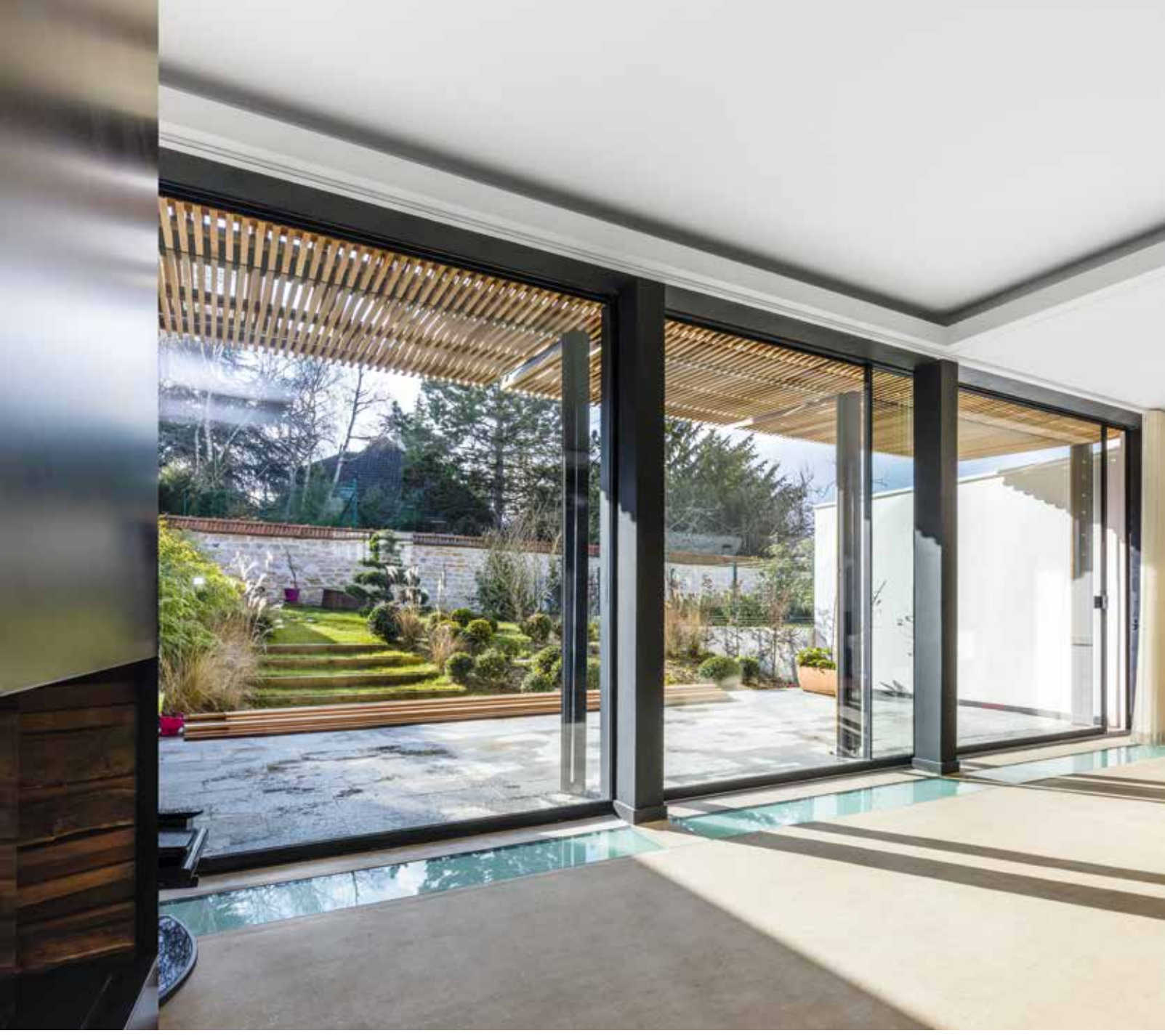

LA MAISON, À FORCE DE NORMES ET DE RÈGLES – TOUTES APPRÉHENDÉES AVEC INTELLIGENCE –, S'EST AINSI ENRICHIE ET SON CONFORT ACCRU.

FICHE TECHNIQUE
architectes DDA - David Devaux et Claudia Devaux
localisation Meudon (92)
livraison 2016
surfaces 263,70 m² SHON
matériaux bardage bois Red Cedar / volets bois Red Cedar Like Blinds / menuiserie Technal / sol Amonit / panneau bois intérieur Baubuche / caillebotis Ipé
équipements bassin de nage inox Jaune et Bleu / domotique Domotizy / éclairages Modular / robinetterie Cascade Bain / cuisine Ikea / plan de travail Silestone

Trois questions à David Devaux

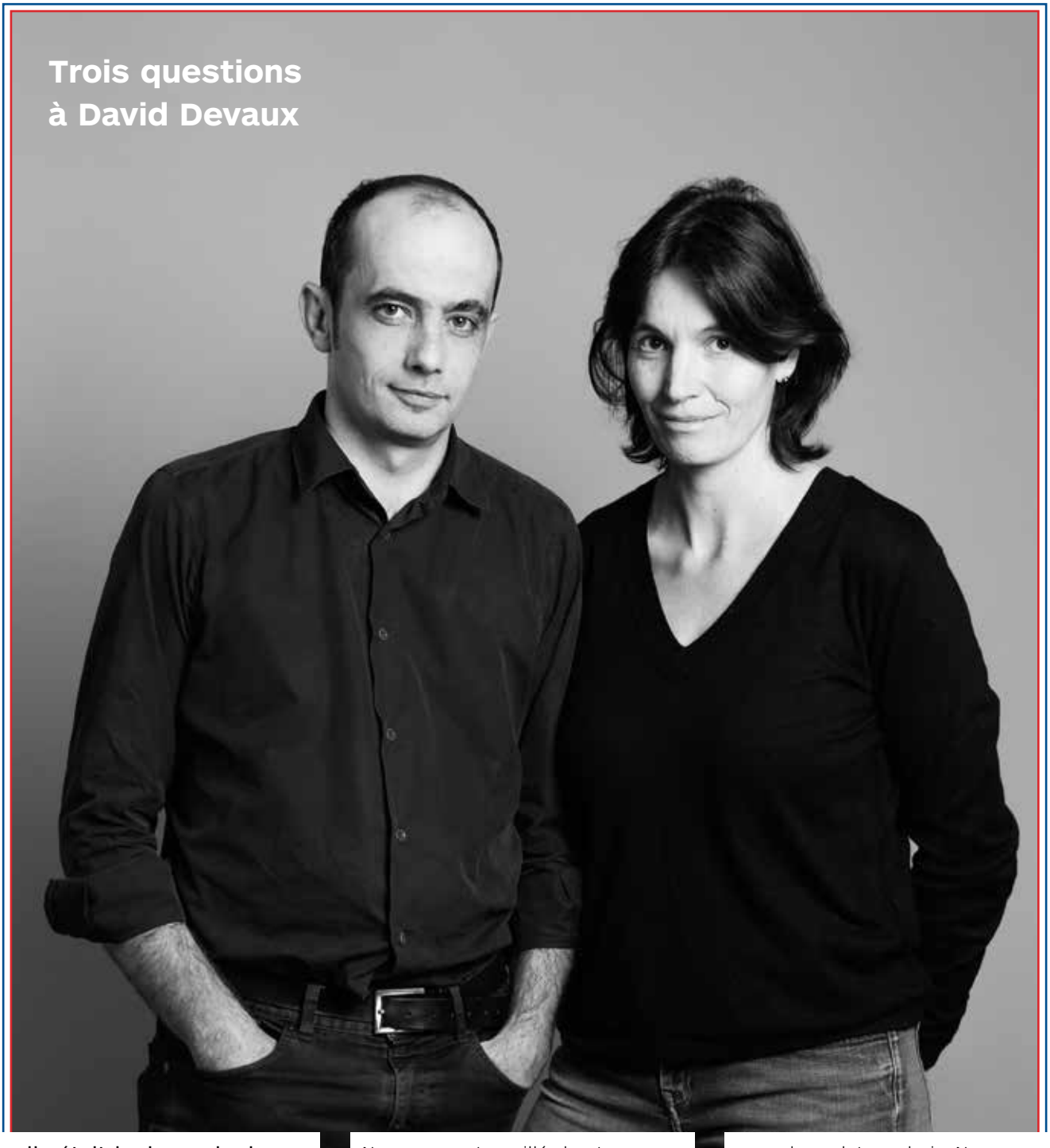

Quelle était la demande de vos clients ?
Avant même d'avoir un terrain à bâtir, nos clients nous ont rencontrés avec la ferme intention de construire une maison devant privilégier le rapport intérieur/extérieur.

Quels dispositifs avez-vous mis en œuvre pour répondre à cette demande ?
Nous avons travaillé des terrasses puis des loggias. Un impératif d'intimité devait être également pris en compte. Nous avons imaginé des volets comme autant de filtres nécessaires.

Pourquoi avoir choisi de créer des façades en bois ?
Les règles nous imposaient de construire une maison en enduit avec des volets en bois. Nous avons inversé la logique en proposant des volets surdimensionnés… Le bois mis en œuvre est brut. Il n'a bénéficié d'aucun traitement. Nous voulions, d'une part, qu'il se patine et se grise naturellement ; d'autre part, traiter une façade en bois implique de réaliser régulièrement des travaux. Nous avons préféré dédouaner nos clients de cette contrainte.

© Gaston Bergeret